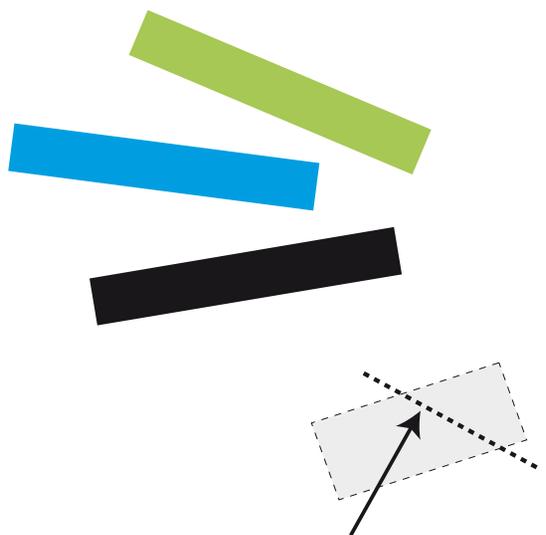


Ville de  
*nicolet*



*À votre service!*

# La charte graphique

Service des communications – janvier 2015







Règles générales de la charte .....	5
Le logo .....	7
Description .....	7
Principes directeurs .....	7
Normes régissant l'utilisation du logo .....	8
Introduction .....	9
Versions officielles du logo .....	10
Les composantes du système d'identité .....	11
Couleurs officielles du logo .....	11
Zone de dégagement .....	12
Usage à proscrire .....	13
Application sur une image .....	14
Versions spéciales et signature thématique .....	15
Les documents .....	17
Les composantes du système d'identité .....	17
La papeterie .....	18
Disposition .....	18
Niveaux .....	18
Adresse et autres coordonnées .....	18
Carte professionnelle .....	19
En-tête de lettre .....	21
Note de service .....	22
Enveloppe .....	23



Bordereau de transmission .....	24
Avis de synthèse .....	25
Offre d'emploi .....	25
Communiqué de presse .....	25
Appel d'offres .....	26
Avis public .....	26
Occasion spéciale .....	27
Cabinet du maire .....	27
Signature électronique .....	28
<b>Véhicules .....</b>	<b>29</b>
Véhicules de service .....	29
<b>Signalisation .....</b>	<b>31</b>
Signalisation intérieure .....	31
Signalisation extérieure .....	31
Signalisation dans les parcs .....	32
Signalisation routière (rues) .....	33
Signalisation routière (entrées de ville) .....	34

La présente charte graphique a été adoptée conformément à une résolution du conseil municipal de la Ville de Nicolet, en février 2015.

Le but de la charte est de conserver une cohérence graphique et uniformiser toutes les applications et les représentations graphiques du logotype de la Ville de Nicolet. Par conséquent, elle simplifiera la gestion des productions visuelles tant pour le gestionnaire de la charte que pour les concepteurs visuels dans les réalisations graphiques de la Ville de Nicolet.

« Une bonne gestion des normes graphiques assure une image cohérente et améliore la perception de la qualité d'une organisation ».

## Gestionnaire autorisé

Le Service des communications de la Ville de Nicolet est le gestionnaire privilégié de cette charte. Il est le seul à baliser, approuver et autoriser toutes les applications qui en découlent.

## Contenu

Les règles proposées couvrent la plupart des besoins courants rencontrés par l'administration municipale. Pour tout usage imprévu ou requérant une interprétation des normes, on doit s'en remettre au Service des communications de la Ville de Nicolet.

## Propriété exclusive

Le logotype et ses applications sont la propriété exclusive de la Ville de Nicolet. Il est protégé conformément aux dispositions de la Loi sur les marques de commerce. Toute utilisation non autorisée est passible de poursuite légale.

## Version électronique

Une version électronique de la charte graphique est également disponible en format PDF. Pour en obtenir un exemplaire, communiquer avec le Service des communications au 819 293-6901, poste 250 ou écrivez à [a.blais@nicolet.ca](mailto:a.blais@nicolet.ca).



# Le logo

---



## Description

La réflexion de la nouvelle identité visuelle développée par Egzakt pour la Ville de Nicolet a été basée sur la planification stratégique 2011-2013. « *Nous avons travaillé une identité simple, efficace et axée sur le nom « Nicolet » tout en s'assurant de maximiser les possibilités d'utilisations futures.* »

## Principes directeurs

**Nature.** Grande présence de la nature. Noyau central de la ville intégrant cette nature (passerelle de l'Anse du Port, la réserve naturelle du Boisé-du-Séminaire, l'île Moras, le rang de l'Île). La population veille à conserver les acquis grâce à divers projets et à la mise sur pied du comité Nature à l'oeil.

**Eau.** Une ville au confluent de deux cours d'eau soit la rivière Nicolet et le fleuve Saint-Laurent, comprenant également une portion de la Réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre. Grande accessibilité à l'eau avec la plage et le quai du Port-Saint-François et la bature à la passerelle.

**Histoire.** Ville d'histoire dont la fondation remonte à l'époque de la Nouvelle-France. Ville au passé religieux, qui a su intégrer son patrimoine et le mettre en valeur. Présence du Musée des religions du monde, des Archives du Séminaire et de plusieurs bâtiments historiques.

**Dynamisme de la communauté.** Diversité des services offerts à la population : piscine semi-olympique, écoles primaire et secondaire, divers clubs sportifs, marina, aréna Pierre-Provencher, bibliothèque, lieux culturels, centre des arts ainsi que plusieurs organismes. L'accès aux services est facile pour les citoyens et citoyennes et stimulant pour les familles.

## Normes régissant l'utilisation du logo

Pour assurer à la Ville de Nicolet une image uniforme, efficace et cohérente, des normes ont été élaborées et mises à la disposition des utilisateurs de l'identification visuelle de la Ville de Nicolet.

L'application des règles, en particulier en ce qui concerne la constance dans la répétition et l'exactitude de la reproduction, est essentielle au maintien et au renforcement de l'image de marque de la Ville de Nicolet. Chacune de ces règles doit donc être rigoureusement respectée afin que toute application graphique puisse identifier clairement l'organisation.

**Toute situation spécifique non prévue par les normes doit être soumise au Service des communications :**

Aline Blais  
Directrice des communications  
Ville de Nicolet  
180, rue de Monseigneur-Panet  
Nicolet (Québec) J3T 1S6

 819 293-6901, poste 250

 819 293-6767

[a.blais@nicolet.ca](mailto:a.blais@nicolet.ca)

---

## Avis

La Ville de Nicolet se réserve le droit de refuser de payer les travaux non conformes à ses exigences graphiques ou d'exiger qu'ils soient recommencés. L'approbation des épreuves doit être demandée et reçue avant impression. Veuillez adresser votre demande à [a.blais@nicolet.ca](mailto:a.blais@nicolet.ca)

## Introduction

L'identification visuelle de la Ville de Nicolet est le résultat d'un exercice de design qui met en valeur, de façon particulière, les éléments suivants : le nom de l'organisation, un style typographique, un symbole et des couleurs distinctives. Le caractère typographique ne peut être altéré. Conformément aux normes établies dans cette charte graphique, tous ces éléments concourent à donner à la Ville de Nicolet une image qui lui est propre.

L'identification visuelle de la Ville de Nicolet doit projeter une image cohérente de l'organisation.

Protéger l'image de la Ville de Nicolet et la diffuser est une responsabilité qui doit être portée par tous les membres et représentants de l'organisation.

La loi protège les droits de la Ville de Nicolet sur son identité visuelle, celle-ci doit être utilisée, de manière invariable, conformément aux règles établies. Le programme d'identification visuelle de la Ville de Nicolet constitue donc l'outil le plus efficace pour préserver son nom et son image.

## Quelle version utiliser?

Les versions du logo se prêtent à diverses présentations selon le contexte. À noter que les présentations crevées sont admises dans la mesure où la couleur du support permet un contraste suffisant pour assurer une lisibilité acceptable.

## Versions officielles du logo



Version couleur  
privilégiée en tout temps



Version monochrome  
privilégiée en tout temps



Version monochrome crevée  
privilégiée en tout temps

## Les composantes du système d'identité

### Les couleurs

La palette de couleurs permet à l'identité de la marque de s'exprimer avec un maximum de cohérence d'un document à un autre.

La personnalité de la marque s'exprime au moyen de 3 couleurs de base : vert, bleu et noir. La sobriété et le bon goût recommandent un usage retenu et non abusif des couleurs sur un même document.

De même, il faudra éviter d'utiliser les couleurs pâles pour les titres et les textes lorsque la lisibilité est primordiale.

## Couleurs officielles du logo

Encres opaques	Pantone Process Black	Pantone 375	Pantone Process Cyan
Procédé quadrichromie	Cyan 0 Magenta 0 Jaune 0 Noir 100	Cyan 60 Magenta 0 Jaune 100 Noir 0	Cyan 100 Magenta 0 Jaune 0 Noir 0
Couleur écran	R 0 G 0 B 0	R 114 G 190 B 68	R 0 G 173 B 238

## Zone de dégagement

Afin de faciliter la perception de l'identification visuelle et de maximiser son impact visuel, il importe de lui assurer une clarté et une lisibilité optimales, de manière à mettre en valeur la personnalité de l'organisation. Pour ce faire, il faut toujours respecter une zone de dégagement qui permet d'isoler l'identification visuelle de tout autre élément graphique. Cette règle doit s'appliquer en toutes circonstances, peu importe le genre d'utilisation ou le support, le format et la version employés.

Exemple :



Zone de dégagement

### EXEMPLE :

#### Procédures à suivre pour écrire le nom du service :

1. Utiliser le logiciel WORD
2. Cliquer sur WORD ART
3. Utiliser la police ARIAL 10 pts
4. Utiliser le remplissage NOIR
5. Utiliser dans Espacement - espacé

## Usage à proscrire

Afin d'assurer à l'identification visuelle un maximum d'impact et de cohérence, il importe de préserver son intégrité. Les exemples qui suivent illustrent les principaux usages à proscrire.

### Usages non conformes



## Application sur une image

Lorsque l'identification visuelle se présente sur un fond constitué d'une photographie ou d'une illustration, il importe de s'assurer que le contraste est suffisant pour permettre une lisibilité optimale. Il faut donc faire preuve de jugement dans le choix d'une position acceptable pour l'identification visuelle. De même, on doit tenir compte de la nature du fond pour déterminer quelle version de l'identification visuelle s'avère appropriée.

Afin d'assurer à l'identification visuelle un maximum d'impact et de cohérence, il importe de préserver son intégrité. Les exemples qui suivent illustrent quelques usages acceptés ou à proscrire.

### Usage accepté



### Usage à proscrire



# Le logo

Version spéciale



Service de sécurité incendie

Signature thématique

À votre service!





## Les composantes du système d'identité

Le système d'identité visuelle a été conçu de façon à ce que tous les documents puissent être réalisés dans le respect de l'intégrité du logo de la Ville de Nicolet. Le respect de ces normes assure la cohérence des documents entre eux, tout en permettant à leurs concepteurs de laisser libre cours à leur créativité.

### Champs d'application

Ce système d'identité visuelle s'applique aux outils de promotion et de communication de la Ville de Nicolet.

Le système s'applique aux lettres, cartes professionnelles, signatures des courriels, affiches, bannières, dépliants, brochures, appels d'offres, avis publics, cartons d'invitation, pochettes de presse, documents de présentation PowerPoint, site Internet, vêtements et autres.

#### 1. L'identité du signataire

La présence du logotype de la Ville de Nicolet est obligatoire sur la couverture d'un document. **Il est reproduit en haut à gauche.**

#### 2. Les titres et les textes

**Tous les titres et les textes doivent utiliser la police de caractères Arial.** Cette police de caractères est plus facile à lire pour les personnes âgées et les personnes ayant une déficience visuelle.

En tout temps, l'objectif est de bien servir le message à transmettre en prévoyant le maximum de clarté, de dynamisme et d'impact.

Veillez noter que pour les documents de type PowerPoint, la police de caractères est Arial. Pour le site Internet, on utilisera Arial pour les titres en image. Les textes utiliseront la police de caractères en format html.

**Les titres ne sont jamais soulignés.**

- Disposition
- Niveaux
- Adresse et autres coordonnées
- Appel d'offres
- Avis de synthèse
- Avis public
- Bordereau de transmission
- Carte professionnelle
- Communiqué de presse
- Courrier électronique
- En-tête de lettre
- Enveloppe
- Occasions spéciales
- Offres d'emploi

## Disposition

Le coin supérieur gauche est toujours réservé au logo de la Ville de Nicolet. Une zone est prévue au bas pour l'adresse et les autres coordonnées, sauf pour l'enveloppe où l'adresse figure au bas du logo de la Ville de Nicolet.

## Niveaux

Deux niveaux sont permis pour identifier un service.

Le premier niveau correspond au logo et le deuxième niveau correspond au nom du service selon l'organigramme.

- Services administratifs et trésorerie
- Services à la communauté
- Service des communications
- Service du greffe
- Service de sécurité incendie
- Service des travaux publics
- Service d'urbanisme et inspection

Exemple :

  
Service d'urbanisme et inspection



## Adresse et autres coordonnées

Sur la papeterie et les cartes professionnelles, à l'endroit dicté par les normes graphiques, les éléments doivent nécessairement figurer tel que présentés.

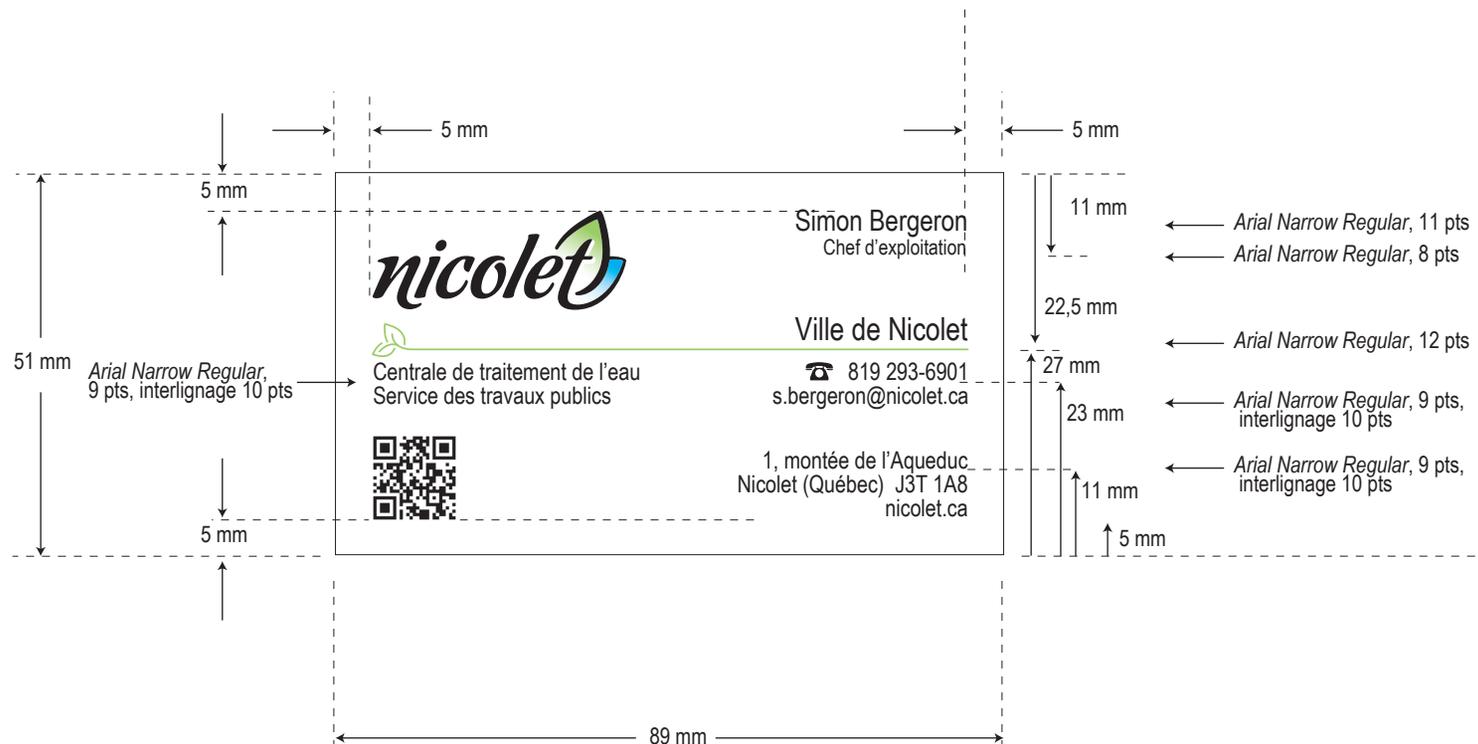
## Carte professionnelle

La carte professionnelle officielle est en français seulement.



(exemple à 100 %)

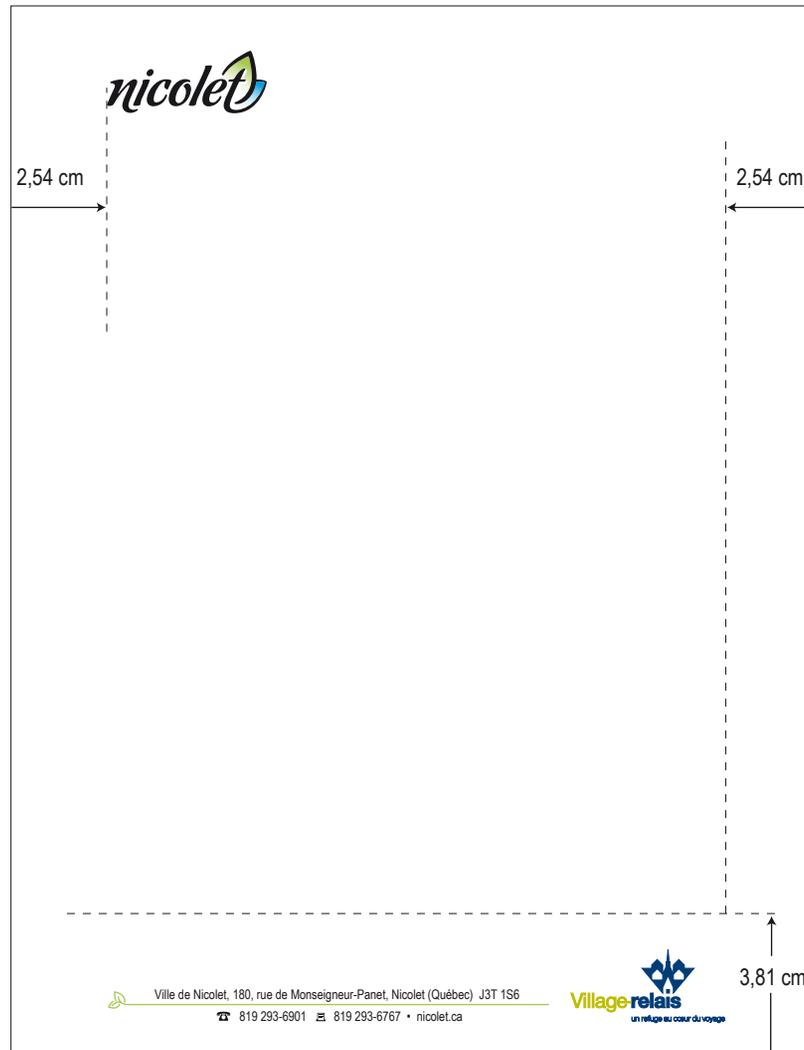
## Carte professionnelle



(exemple à 100 %)

## En-tête de lettre

L'en-tête de lettre officielle est en français seulement. L'appellation Village-relais confirme notre adhésion à la Fédération des villages-relais du Québec.



(exemple à 50 %)

## Note de service



**Note de service**  
(ARIAL ROUNDED MT BOLD 9 PTS)

DESTINATAIRE : xxx

EXPÉDITEUR : André Aubin, directeur  
Service d'urbanisme et inspection

OBJET :

DATE : Le 28 août 2014

N/Réf : xxxxx

---

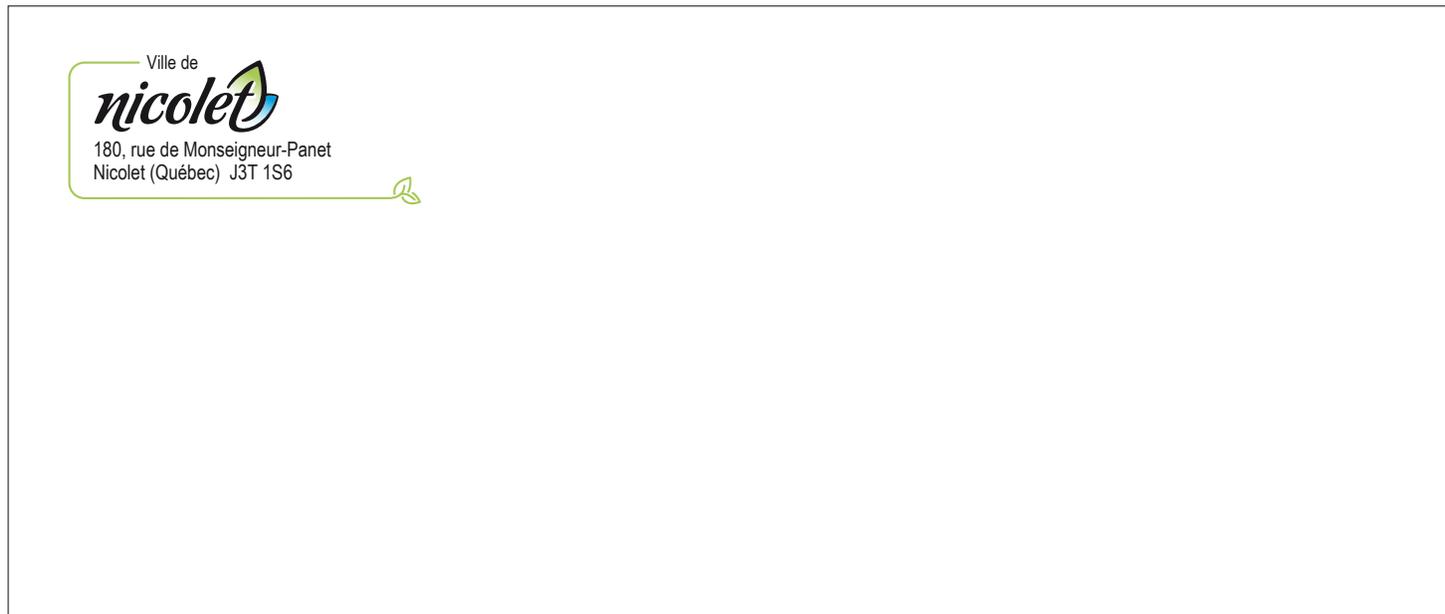
Monsieur,

Xxxxxx

Note : La signature nest pas obligatoire

(exemple à 50 %)

## Enveloppe



(exemple à 80 %)

## Bordereau de transmission



**Message**  
 Urgent

Pour :  
De la part de :  
C<sup>ie</sup> : Poste :  


Appeler S.V.P.     A rappelé     Pour votre signature  
 Rappellera     Désire vous voir     Comme convenu  
 Prendre note et classer     Retourner avec vos commentaires     Répondre S.V.P.  
 Prendre note et faire suivre     Retourner avec plus de détails     Préparer réponse pour signature  
 Prendre note et retourner     À titre de renseignement     Pour enquête et rapport  
 Prendre note et me voir     Pour approbation     Donner suite

Commentaires

Reçu par : h Date :



(exemple à 100 %)

## Avis de synthèse

Format 8,5 x 14 pouces



**Avis de synthèse**

Dossier :

Responsable du dossier : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Explications et recommandations

Page 1 sur 1

(exemple à 40 %)

## Offre d'emploi



**Offre d'emploi**

La Ville de Nicolet est à la recherche de personnes dynamiques pour les postes suivants :

## Communiqué de presse

Format 8,5 x 11 pouces

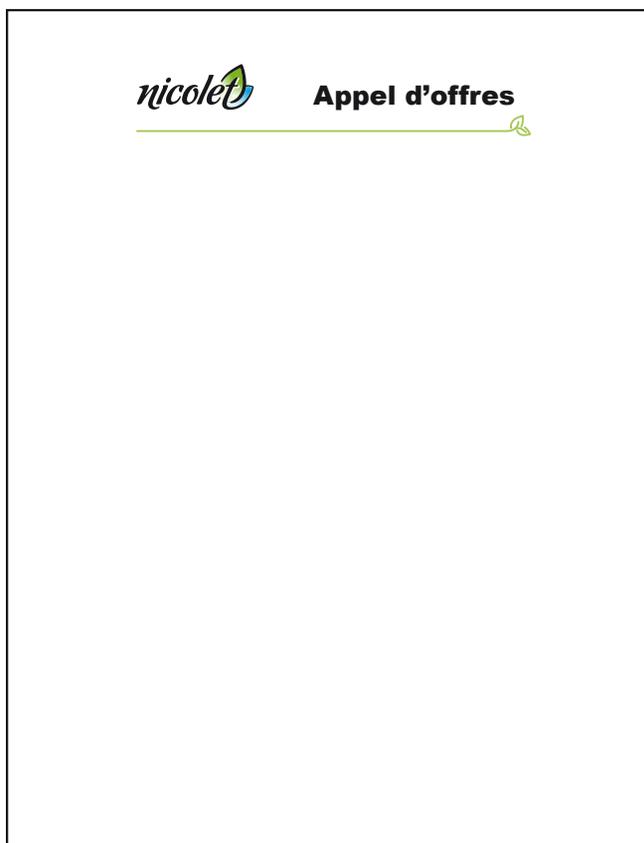


**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

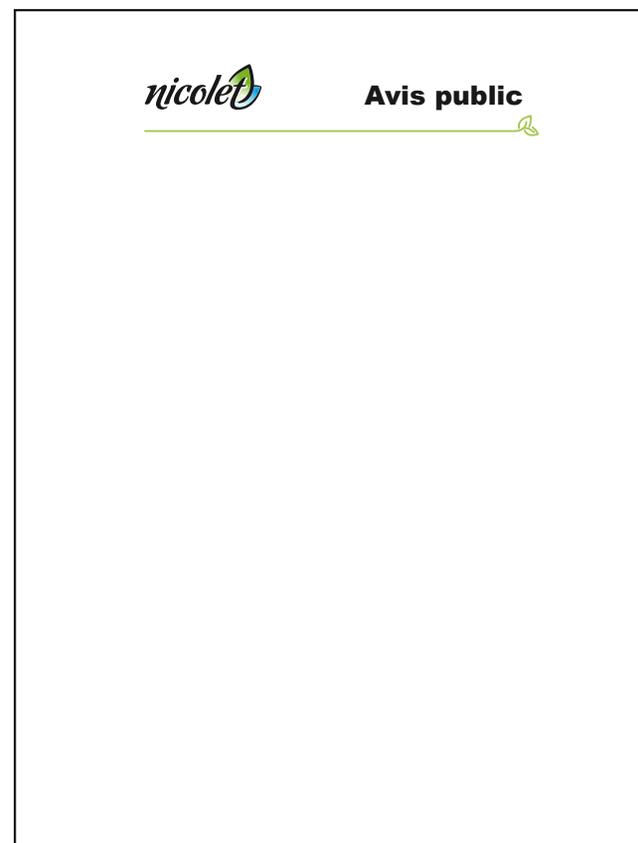
(exemple à 40 %)

## Appel d'offres

## Avis public



(exemple à 40 %)



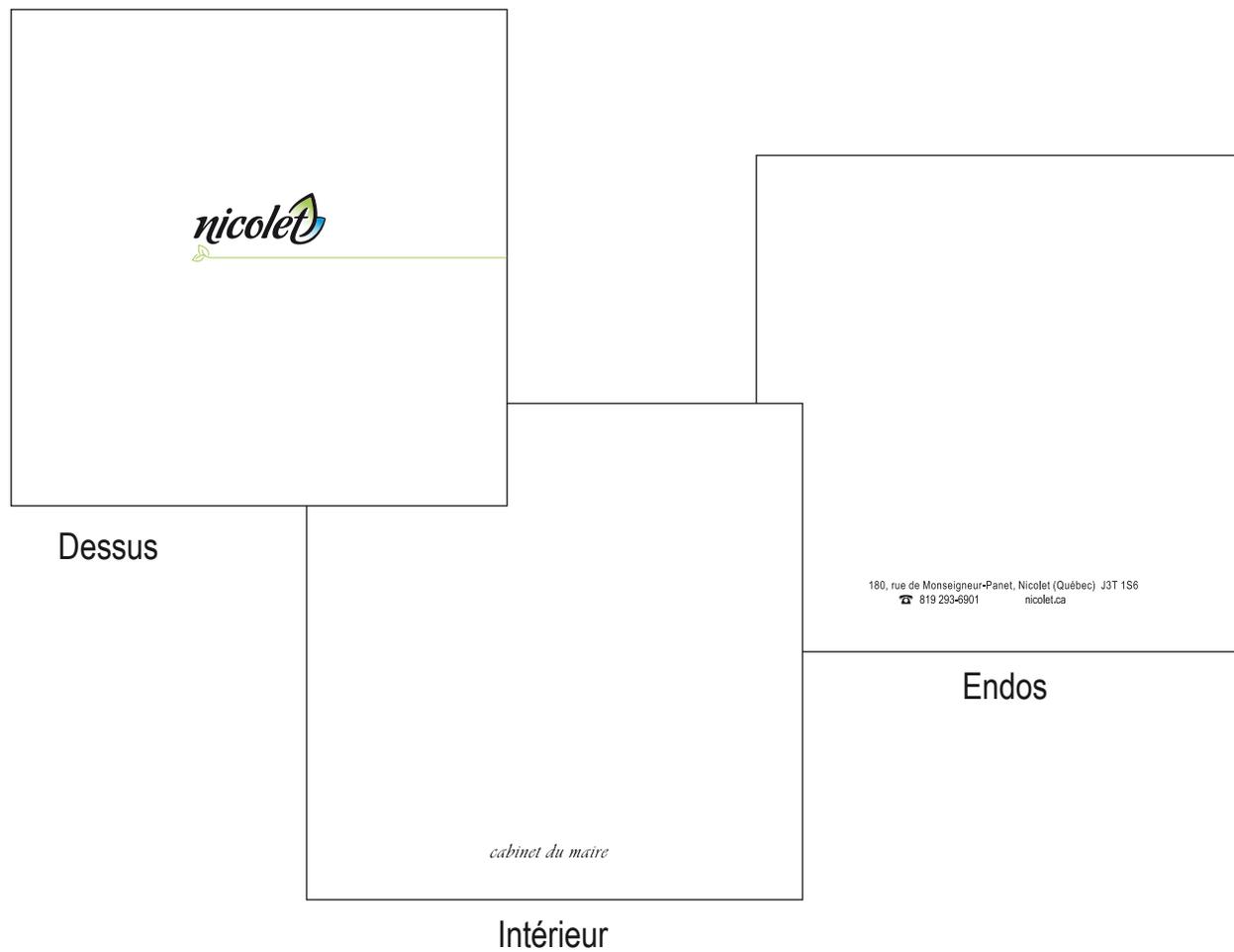
(exemple à 40 %)

## Cabinet du maire

Carte multi-usage

Format 5,25 x 5,25 pouces ou 7 x 10 pouces

Carton Classic blanc avon brillant



(exemple à 50 %)

## Signature



**Simon Bergeron**  
Chef d'exploitation

**Centrale de traitement d'eau  
Service des travaux publics**  
1, montée de l'Aqueduc  
Nicolet (Québec) J3T 1A8  
☎ 819 293-4721  
[s.bergeron@nicolet.ca](mailto:s.bergeron@nicolet.ca)  
[www.nicolet.ca](http://www.nicolet.ca)

Ce courriel est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peut contenir de l'information privilégiée, confidentielle ou dispensée de divulgation aux termes des lois applicables. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, veuillez le détruire après avoir informé l'expéditeur de son erreur.

Devez-vous

**vraiment imprimer ce courriel?**







## Signalisation intérieure

  
Services à la communauté 

### Salle d'entraînement

#### Règlements généraux

Vous devez obligatoirement présenter votre carte d'accès au surveillant.

Un programme d'entraînement par un kinésiologue est obligatoire pour les moins de 17 ans.

L'accès libre au moins de 15 ans est interdit.

Aucune nourriture ni boisson gazeuse n'est tolérée.

 La serviette est obligatoire (location possible).

 Les bottes, manteaux, vêtements et sacs doivent être laissés aux vestiaires.

 Le port d'espadrilles, de pantalon sport ou de short et d'un chandail avec manches sont obligatoires.

 L'utilisation est limitée à 15 minutes par appareil cardio.

 Important de replacer les poids dans leurs supports respectifs.

 Toujours nettoyer les équipements cardio après utilisation.

N'hésitez pas à rapporter toute défectuosité.

En cas d'incertitude, demandez l'aide du surveillant pour l'utilisation d'un appareil.

**NOTE :** Vos espadrilles d'extérieur ne doivent pas être utilisées pour l'entraînement intérieur.

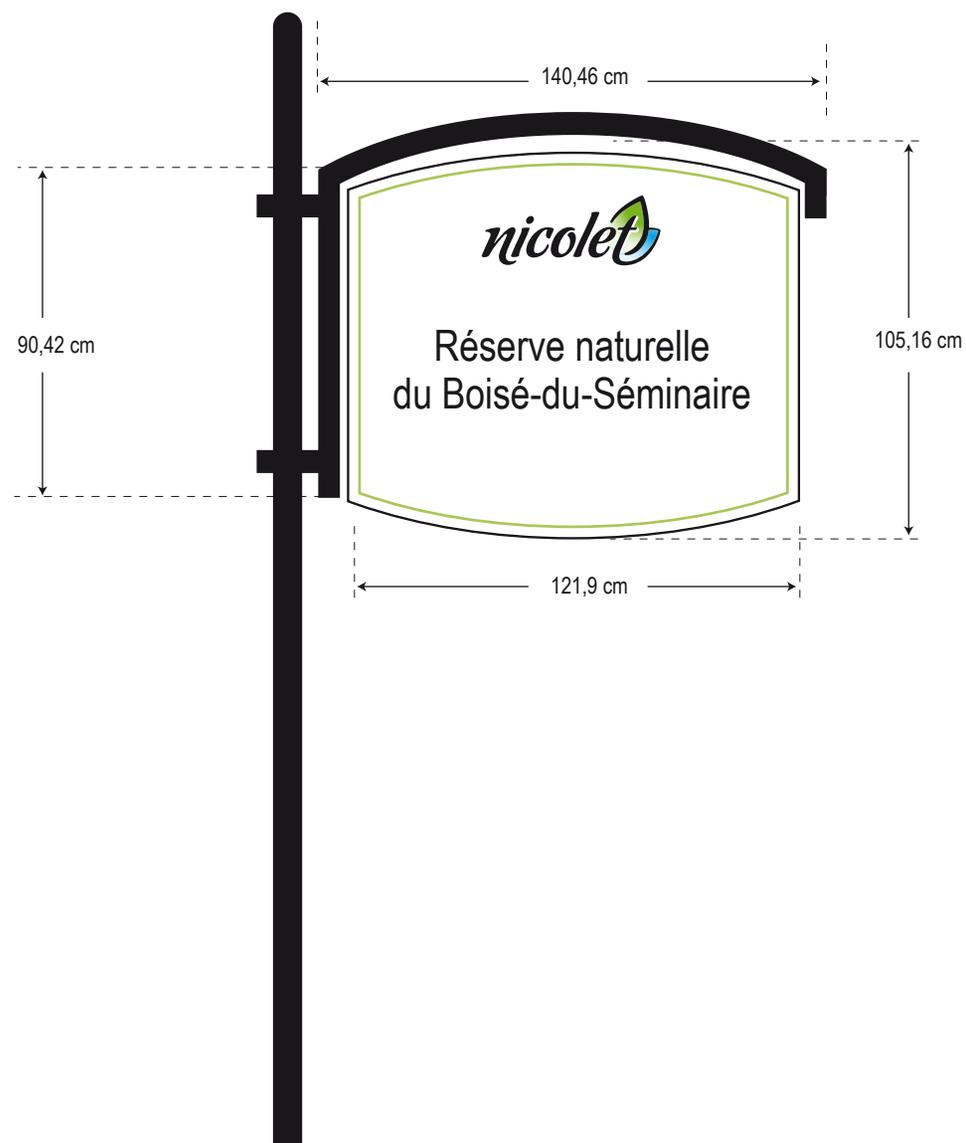
**Bon entraînement!**

Avez-vous rencontré notre kinésiologue?

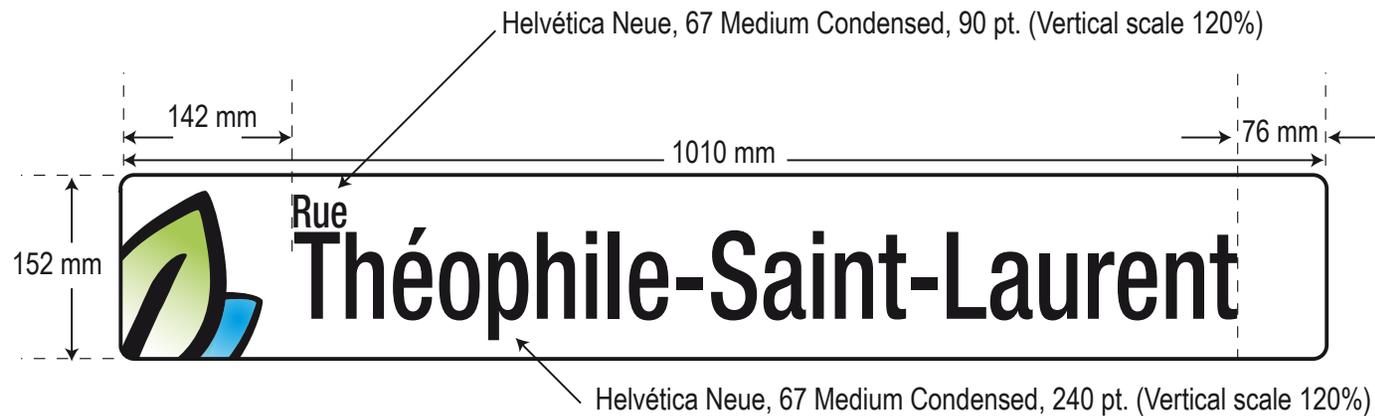
## Signalisation extérieure

À VENIR

## Signalisation des parcs



## Signalisation routière : Rues



Signalisation routière : Boulevard Hauteur 279 mm  
Largeur : 1523 mm

Rues du centre-ville :



Signalisation routière : Entrées de ville





